© freiburger-nachrichten.ch 23-11-2026

swissdox.ch

MB

Fribourg

Le système judiciaire manque de personnel germanophone

Les tribunaux, les préfectures, les cabinets d'avocats et le canton ont de plus en plus de mal à trouver des stagiaires germanophones. Les raisons sont multiples.

Carine Meier

« Nous recevons très peu de candidatures », déclare Peter Stoller, juge au tribunal de district de See. Depuis quelque temps, le tribunal aurait de plus en plus de mal à trouver des stagiaires germanophones. Il n'est pas le seul à faire ce constat. Les administrations, cabinets d'avocats et services publics germanophones semblent tous rencontrer les mêmes difficultés, comme le montre une enquête menée auprès des personnes concernées. La situation a été « par moments très difficile », confirme par exemple Nicholas Bürgy, greffier en chef au tribunal de district de la Sense. Actuellement, les postes sont toutefois pourvus jusqu'en 2028. « D'autres cabinets nous ont fait savoir qu'aucun stagiaire germanophone ne postulait plus », ajoute l'avocat Marco Schwartz, originaire de la partie germanophone du canton de Fribourg, dont le cabinet parvient toutefois à pourvoir tous ses postes pour le moment.

D'autres cabinets nous ont fait savoir qu'aucun stagiaire germanophone ne postulait plus.

L Aldo Ellena

Image

Le bilinguisme, un défi

Le parquet de Fribourg est lui aussi conscient de cette problématique. « En tant qu'autorité cantonale, nous exigeons pour ainsi dire le bilinguisme, ce qui complique bien sûr encore davantage la recherche », explique Christiana Dieu-Bach, procureure générale adjointe. Elle suppose qu'aujourd'hui, les étudiants en droit germanophones sont peut-être moins nombreux à vouloir passer l'examen d'avocat dans le canton de Fribourg. Et que l'université de Fribourg compte globalement moins d'étudiants germanophones. « Nous étions récemment présents à une séance d'information organisée avec le ministère public et il n'y avait pratiquement que des francophones », précise Mme Dieu-Bach.

La difficulté ne se limite pas à la recherche de stagiaires. Le personnel de secrétariat est également difficile à trouver. « Nous avons récemment cherché pendant près d'un an. Nous avons reçu très peu de candidatures, dont plusieurs ont abouti à un refus. » Les tribunaux, les préfectures, les cabinets d'avocats et les différents services cantonaux sont tous dans le même bateau. « Nos salaires sont inférieurs à ceux de Berne », affirme M. Dieu-Bach avec conviction.

Nous avons récemment passé près d'un an à chercher.

C'est certes le cas pour les rémunérations des stagiaires au sein des tribunaux. Les salaires minimaux des stagiaires en droit sont toutefois proches de ceux pratiqués à Berne. Les fonctionnaires bernois seraient également rémunérés de manière similaire à ceux de Fribourg, comme l'explique Basile Cardinaux, professeur à la chaire de droit des assurances sociales et du travail de l'Université de Fribourg et membre du Conseil de la justice cantonale depuis un an. Dans les cantons dotés d'une plus grande puissance économique, comme Zurich ou Bâle, les salaires sont nettement plus élevés.

« Chez nous, les stagiaires parviennent tout juste à vivre de leur salaire, mais ne peuvent rien mettre de côté », explique M. Cardinaux. Or, c'est justement pour se préparer à l'examen d'avocat que les futurs avocats ont besoin d'une certaine réserve financière afin de pouvoir se concentrer pleinement sur les examens pendant plusieurs mois. « À Fribourg, l'examen est d'ailleurs considéré comme plutôt exigeant », ajoute M. Cardinaux. Cela aussi peut inciter les jeunes à effectuer leurs stages et à passer l'examen qui s'ensuit dans un autre canton.

Basile Cardinaux est professeur à la chaire de droit de la sécurité sociale et du travail de l zvg

Image

Plus aucun habitant de Suisse centrale

Le professeur voit dans le rétrécissement du vivier de recrutement une raison supplémentaire expliquant pourquoi les candidats sont aujourd'hui moins nombreux à postuler pour des stages en droit dans le canton de Fribourg. « Au cours des 15 dernières années, la faculté a connu une baisse du nombre d'étudiants germanophones provenant d'autres cantons », explique-t-il. La raison principale serait l'ouverture, dans les années 2000, de la Faculté de droit de l'Université de Lucerne. « Avant, de nombreux jeunes issus de la Suisse centrale catholique venaient étudier à Fribourg et certains s'y installaient même. » De même, la possibilité de suivre des études bilingues attire aujourd'hui moins de monde à Fribourg qu'auparavant. Toutefois : « Les Fribourgeois germanophones nous restent fidèles », précise M. Cardinaux.

Au cours des 15 dernières années, la faculté a constaté une baisse du nombre d'étudiants germanophones originaires d'autres cantons.

Selon Basile Cardinaux, la pénurie de juristes germanophones dans le canton de Fribourg n'est donc pas très marquée. La plupart du temps, les postes finissent tout de même par être pourvus. À l'avenir, cette pénurie pourrait toutefois s'accentuer, en raison de l'évolution démographique. Avec la baisse de la natalité et le départ à la retraite des baby-boomers, la pénurie de personnel devrait également s'aggraver au sein du système judiciaire.

Moins de places de stage

Cette tendance se dessine déjà en partie, comme le constate l'avocat Marco Schwartz. « Ces dernières années, un grand nombre de responsables de stages ont pris leur retraite ou ont décidé, dans la perspective de leur départ à la retraite, de ne plus former de stagiaires », explique-t-il. Il suppose donc que davantage de jeunes diplômés se tourneraient vers Berne, où davantage de postes sont proposés. Pour améliorer la situation, le canton de Fribourg devrait, selon lui, s'efforcer de renforcer l'attractivité de son territoire.

Les tribunaux ont grandement besoin de stagiaires compétents.

Il est en effet également vrai que les autorités judiciaires du canton de Fribourg sont fortement sollicitées, voire surchargées (comme nous l'avons déjà signalé). « Les tribunaux dépendent fortement de stagiaires performants », souligne Basile Cardinaux. La réforme judiciaire à venir vise désormais à utiliser plus efficacement les ressources en personnel judiciaire. Cela comporte des opportunités, mais aussi des risques. « Si les tribunaux se spécialisent, les jeunes devront peut-être effectuer leurs stages judiciaires dans plusieurs juridictions afin d'acquérir de l'expérience dans plusieurs domaines juridiques en vue de l'examen d'avocat. » Il faudra toutefois attendre la mise en œuvre du nouveau système pour savoir si l'évolution va dans ce sens et, le cas échéant, quel en sera l'impact sur l'intérêt pour les stages en langue allemande dans le canton.

Le canton ressent les effets de ce recul

« D'après nos observations, le recrutement de collaborateurs germanophones ou parfaitement bilingues s'avère globalement difficile. Ce défi ne se limite pas au domaine juridique », confirme Fabrice Gaudiano, porte-parole de la Direction des finances du canton, interrogé à ce sujet. L'Office du personnel des fonctionnaires cantonaux relève de cette direction. Ainsi, même dans ce service, les offres d'emploi visant spécifiquement des collaborateurs germanophones n'ont suscité qu'« un très faible nombre » de candidatures.

La Direction avance principalement deux raisons pour expliquer ce phénomène. « Nous sommes en concurrence avec des employeurs tels que la Confédération et le canton de Berne, dont les conditions d'emploi peuvent s'avérer particulièrement attractives pour certains candidats. » De plus, la plupart des postes destinés aux germanophones se situent néanmoins dans un environnement francophone. Cela pourrait également avoir un effet dissuasif.

L'État de Fribourg ne rencontre actuellement aucune difficulté particulière à recruter du personnel francophone. Cela ne vaut toutefois pas tout à fait pour tous les domaines. « Depuis quelques années, nous constatons que le recrutement de stagiaires en droit ainsi que de stagiaires greffiers s'avère de plus en plus difficile. »

Êtes-vous étudiant ou avez-vous étudié le droit à l'université de Fribourg ? Écrivez-nous à l'adresse redaktion@wirfreiburg.ch pour nous expliquer pourquoi vous avez décidé de ne pas effectuer de stage ou d'exercer un emploi dans le canton de Fribourg.